

FICHE INDICATEUR

40 - Dignes classées

FAMILLE : C - Urbanisme et aménagements pour la prévention des inondations

Définition

Localisation des linéaires de digues classées au titre du décret n°2015-526 du 12 mai 2015, dit décret "Dignes".

Sources et fournisseur de données

Fournisseur des données : Syndicats

Source des données : Syndicats (2020)

Méthodologie de production

Création d'une table de synthèse à partir des données sources transmises par les syndicats, puis intégration dans la base de données et la cartographie dynamique.

Recommandation et limites d'utilisation:

Seuls les ouvrages classés au titre du décret n°2015-526 du 12 mai 2015 sont représentés.

Aucun ouvrage n'est affiché pour le territoire Tech-Albères. La donnée sera intégrée lors d'une prochaine mise à jour.

Méthode de visualisation

Cartographie dynamique

Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants (à l'exception du bassin Tech-Albères)

Lien vers le catalogue : www.otri.fr/catalogue-donnees/